



Suite à la mobilisation des agents de catégorie C, après 8 mois de silence et d'attente, la saisine du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable concrétise tardivement l'engagement emblématique des ministères pris lors de cette journée du 27 septembre 2012. Le signe est positif mais beaucoup de temps a été perdu.

L'administration a enfin commencé à travailler sur la catégorie C et l'avenir de ces corps, notamment, celui des dessinateurs.

Par ailleurs nous nous félicitons de la fin annoncée, par la Fonction Publique, du contingentement de l'échelon spécial et du passage automatique à cet échelon, le 8ème, qui doit être appliqué à partir du 1er juillet 2013.

Pourtant les revendications intersyndicales demeurent, elles sont :

- la révision des taux promus/promouvables pour permettre à chaque dessinateur de partir en retraite au minimum au 8ème échelon du grade de DCG1
- Un rattrapage dès cette année du montant moyen du régime indemnitaire pour l'aligner à minima sur celui des adjoints administratifs et adjoints techniques de nos ministères
- des transformations massives d'emplois de dessinateurs en catégorie B technique, au moins à hauteur de 1500 postes, permettant la reconnaissance des compétences exercées et des qualifications

Les ministères n'ont toujours pas répondu favorablement à nos exigences.

Concernant la revalorisation des taux de promotion, l'administration propose seulement le maintien des ratios pro/pro précédents pour cette CAP, cela ne répond pas à nos attentes.

En matière de rattrapage du régime indemnitaire, l'administration propose une revalorisation partielle à travers les mesures catégorielles annoncées pour 2013. Pour les représentants du personnel cette réponse est insuffisante !

En matière de transformation de postes de dessinateurs en catégorie B l'administration ne répond toujours pas.

Les représentants du personnel considèrent que même s'il y a quelques signes positifs, peu d'engagements se concrétisent.

Par conséquent, nous estimons que l'administration doit encore travailler pour apporter des réponses aux revendications des personnels. Ce sont les raisons pour lesquelles nous ne siégerons pas à cette 1ère convocation de la CAP alors même que nous n'avons aucune certitude.

Les élus à la CAP Nationale